

CONTROLE DE LA QUALITE DU TRI DES DECHETS DE CHELLES LE 11 JUIN 2013



Rappel: Un contrôle qualité consiste à analyser le tri des habitants avant la collecte. Les erreurs importantes sont systématiquement signalées aux habitants par le refus du bac à la collecte et par la visite d'un agent du Sietrem. Les erreurs moins importantes font l'objet d'une note déposée dans la boîte aux lettres et d'une visite d'un agent.



Observations particulières

Le 11 juin 2013, un contrôle qualité a été effectué sur la commune de Chelles et les résultats, comparés à ceux du 23 mars 2010, sont bons :

- Le nombre de bacs ne contenant pas d'erreurs augmente (63,9% sur ce contrôle et 53,9% le 23 mars 2010).
- Le nombre de bacs notés avec de petites erreurs (28,5%) augmente de 2,4%.
- Le nombre de bacs refusés (7,6%) diminue par rapport au dernier contrôle qualité (20%).

Les données relevées soulignent que les principales erreurs sont encore dues à la confusion entre les plastiques recyclables (bouteilles, bidons et flacons) et ceux qui ne le sont pas (films plastiques, barquettes...). On note un pourcentage important (83,3% des bacs refusés) d'objets divers non recyclables (essuie tout, chaussures, carton de pizza souillé, emballage restauration rapide, couche, cintre, lingette...).

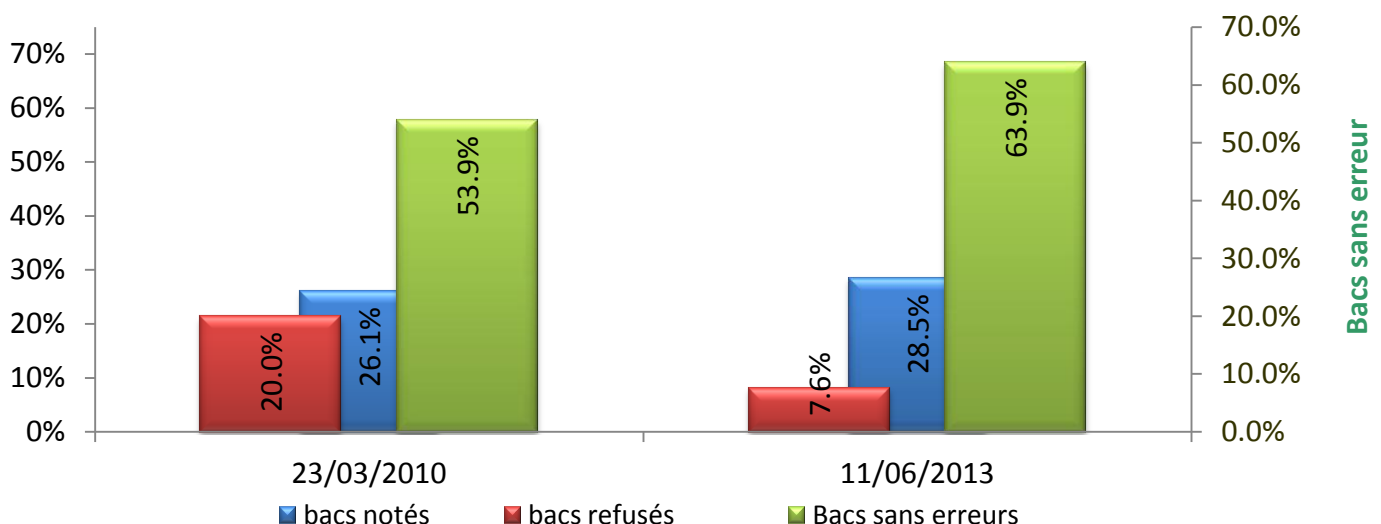


Intervention du syndicat

Les agents du SIETREM sont mobilisés pour améliorer l'information auprès des habitants. Cependant, afin d'améliorer l'efficacité des futures campagnes de sensibilisation, le soutien de votre commune est nécessaire à travers vos outils de communication.

Des réunions publiques, des interventions sur le marché, des articles dans le journal municipal, peuvent être effectués. Le Sietrem se tient à votre entière disposition pour vous fournir toute la documentation nécessaire.

Evolution de la qualité des bacs contrôlés





Bilan des bacs contrôlés :

	11 juin 2013		mars 2010
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
Bacs contrôlés	158	-	-
Bacs refusés	12	7,6%	20%
Bacs notés : petites erreurs	45	28,5%	26,1%
Bacs corrects	101	63,9%	53,9%



Répartition des erreurs dans l'ensemble des bacs contrôlés^(*) :

	11 juin 2013		mars 2010
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
Plastiques	50	31,6%	37,4%
Ordures ménagères	5	3,2%	7%
Polystyrène	3	1,9%	8,7%
Divers	22	13,9%	14,8%
Sans erreur	101	63,9%	53,9%

(*) : Un même bac peut contenir plusieurs erreurs. Le total est donc supérieur à 100 %



Erreurs observées dans les bacs refusés :

	11 juin 2013		mars 2010
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
Plastiques	10	83,3%	91,7%
Ordures ménagères	5	41,7%	34,8%
Polystyrène	1	8,3%	26,1%
Divers	10	83,3%	47,8%



Secteurs contrôlés :

Compris entre les avenues du Général Morin, Denis Papin, Gay de Lussac et Vaucanson.

